



C'est l'heure d'agir

20 masseurs-kinés de Toulouse tirés au sort parmi les plus isolés (salariés et libéraux) ont reçu une assignation en référé au TGI pour exercice illégal avec menace d'arrêt d'exercice, 1 500 € d'amende et les frais de procédure inhérents pour le 16/01/09 à 14H.

Les plaintes précédentes (Finistère, Drome,...) n'ont rien donné.

Il en sera peut-être de même pour eux, mais comme décidé en AG nous devons rester vigilants et soutenir les kinés convoqués au TGI.

Nous vous appelons donc à une réaction massive :

**Rassemblement devant le ministère de
la santé - 8 av de Ségur - le lundi 16
février 2009 à 13h30
M° Ségur ou St François Xavier**

Un préavis de grève national a été déposé